

# RAPPORT ANNUEL

Fonds commun de placement

## **MONFINANCIER EPARGNE**

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

- Commentaire de gestion
- Rapport du Commissaire aux Comptes  
sur les comptes annuels

Forme juridique : FCP

### **L'objectif de gestion**

Cet OPCVM est géré activement et de manière discrétionnaire. Il a pour objectif de réaliser une performance nette de frais supérieure à l'évolution des marchés d'actions et de taux internationaux, au moyen d'une gestion discrétionnaire et dynamique sur l'ensemble des classes d'actifs reposant notamment sur la mise en oeuvre de stratégies d'investissement de type « Global Macro », sur la durée de placement recommandée.

Cette forme de stratégie de gestion pour laquelle le gérant a une latitude dans l'allocation d'actifs ne requiert pas d'indicateur de référence. Toutefois, la performance de l'OPCVM pourra être rapprochée de celle d'un indicateur de comparaison et d'appréciation a posteriori tel que l'€STR capitalisé + 0,085%. L'indice est exprimé en euro, et tient compte de la capitalisation des intérêts.

L'allocation d'actifs et la performance peuvent être différentes de celles de la composition de l'indicateur de comparaison

### **Stratégie d'investissement**

Sur la base d'une analyse macro-économique l'équipe de gestion détermine les critères d'allocation de l'OPCVM (zone géographique, classe d'actifs). La stratégie de l'OPCVM est de gérer en permanence l'allocation du portefeuille sur les différentes classes d'actifs : marchés d'actions, marchés de taux, matières premières via des contrats à terme sur des indices de contrats à terme de matières premières et devises. Les instruments utilisés seront les OPC, les actions, les trackers, les contrats à terme (futures) et options sur marchés organisés en fonction de la valorisation et des perspectives des différentes classes d'actifs.

L'OPCVM respecte, le cas échéant via des OPC ou des contrats financiers, les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

De -100% à 100% sur les marchés d'actions de toutes zones géographiques y compris de pays émergents, de toutes capitalisations et de tous secteurs économiques,

Jusqu'à 100% en instruments de taux (titres de créance et instrument du marché monétaire) souverains, du secteur public et privé, de toutes zones géographiques y compris de pays émergents, de catégorie « Investment grade » jugés comme tels par la société de gestion ou les agences de notation.

Il peut également intervenir sur les contrats financiers à terme ferme ou optionnels et titres intégrant des dérivés, utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition aux risques d'action, de taux, sur indice et de change, qui peuvent entraîner une surexposition globale de 100% maximum de l'actif net.

# COMMENTAIRE DE GESTION

MonFinancier Epargne

## Contexte macroéconomique :

Les annonces faites en novembre 2020 d'une efficacité pouvant être proche de 95 % pour les vaccins contre le coronavirus de Moderna et de Pfizer/BioNTech avaient entraîné, à cette époque, une forte euphorie chez les investisseurs et une nette progression des marchés financiers en fin d'année.

Cette dynamique favorable s'est poursuivie pendant toute l'année 2021, portant les indices actions européens vers de nouveaux points hauts historiques, avant de s'essouffler en toute fin d'année et de s'inverser début 2022, alimentée par l'inflation et le conflit russo-ukrainien.

L'exercice de MonFinancier Epargne a ainsi débuté, le 1<sup>er</sup> avril 2021, dans un contexte haussier (6102.96 points pour l'indice CAC 40 au 1<sup>er</sup> avril).

L'indice CAC 40, qui a débuté l'année à 5551,41 points, a franchi la barrière des 6000 points en mars, puis le seuil des 6500 points en juin et celui des 7000 points, pour la première fois de son histoire, début novembre.

Sur le plan sanitaire et économique, l'année avait pourtant débuté difficilement, entre les balbutiements des campagnes de vaccination et la mise en place de mesures restrictives pour lutter contre une nouvelle vague épidémique.

Par la suite, l'optimisme des investisseurs a été alimenté par l'accélération des campagnes de vaccination et la mise en place de plans de relance économique aux Etats-Unis et en Europe accompagnés par des politiques monétaires accommodantes.

Après une chute de l'activité (-7 % en Europe) et des résultats des sociétés (baisse de 35 % des bénéficiaires) l'année passée, un fort rebond, bien supérieur aux attentes, est intervenu en 2021.

Les données économiques publiées signalent que la reprise économique s'est largement diffusée. La croissance approche les 6 % aux Etats-Unis et l'activité dans la zone euro connaît une progression de 5 %.

Au niveau mondial, après une baisse du Produit Intérieur Brut de 3,5 % en 2020, un rebond de 6 % se matérialise en 2021. La plupart des zones géographiques ont retrouvé, fin 2021, leur niveau d'activité de fin 2019.

Dès que les restrictions ont été levées, la consommation de biens et services est repartie à la hausse, entraînant une forte progression de l'activité et des résultats des sociétés.

Ces derniers ont ainsi nettement dépassé les anticipations au cours des trois premiers trimestres de l'année 2021 et cette tendance devrait se poursuivre sur le dernier trimestre.

Les sociétés se sont rapidement adaptées au nouvel environnement, grâce à une impressionnante maîtrise des coûts. Par conséquent, de nombreux secteurs bénéficient d'un effet de levier important lorsque l'économie redémarre.

De leur côté, les ménages, aidés par les nombreuses aides gouvernementales mises en place dès le début de la pandémie, connaissent une hausse, inédite en période de crise, de leur pouvoir d'achat.

Chaque période de confinement ou de restrictions est suivie d'une explosion de la consommation. Après une baisse des dépenses des ménages européens de 9 % au premier trimestre 2021 (période de confinement en Europe), ces dernières augmentent de 17 % au cours des trimestres suivants.

Ainsi, à fin 2021, les résultats 2019 sont, largement, dépassés aux Etats-Unis et en Europe.

Les bénéfices des sociétés européennes, attendus en hausse de 40 % début 2021, progressent finalement de 80 % sur l'année !

Fin 2021, les résultats sont supérieurs de 20 % à ceux de l'année 2019, une évolution équivalente à celle des indices actions sur la période.

De nombreuses sociétés sortent renforcées de la crise sanitaire, grâce à une progression de leurs marges et de leur génération de trésorerie et une réduction marquée de leur endettement (une évolution également inédite en période de crise). Contrairement aux craintes émises par de nombreux analystes l'année derrière, les faillites de sociétés sont restées très limitées.

Alimentée par le fort rebond économique, les nombreux plans de relance budgétaire et un niveau d'emploi contraint dans de nombreux pays, l'inflation a fait son retour sur le second semestre 2021 pour ensuite accélérer début 2022. A fin mars 2022, elle atteint 7,5 % dans la zone euro et près de 8,5 % aux Etats-Unis, au plus haut depuis 40 ans.

Dans ce contexte, les banques centrales qui étaient encore hésitantes sur le caractère durable de l'inflation en 2021 ont durci le ton début 2022. Comme souvent l'impulsion est venue de la Réserve Fédérale américaine. De ce fait, la Fed a annoncé que plusieurs hausses de taux seraient à prévoir en 2022 mais également qu'elle allait réduire la taille de son bilan sans pour autant en donner les modalités. C'est ainsi que le 16 mars la banque centrale américaine a relevé son taux directeur de ¼ de points, lançant le début de la campagne de hausse.

De son côté, la banque centrale européenne a également ouvert la possibilité d'une hausse de taux à venir sans préciser le calendrier et la cible.

Ces différents éléments ont entraîné une hausse importante des taux souverains, qui sont revenus à des niveaux supérieurs à ce qu'ils étaient pré-covid (0,99 % pour le taux à 10 ans français fin mars contre -0.05 % un an plus tôt).

Dans leurs sillages, renforcés par l'invasion de l'Ukraine par la Russie, les prix des matières premières augmentent avec un baril qui enregistre un plus haut à 139\$ (vs. 62,74\$ au 1<sup>er</sup> avril 2021) et la tonne de gaz multiplié par 2 sur un an. Les problèmes d'approvisionnement observés en 2021, notamment les pénuries de composants (puces électroniques...), continuent de pénaliser certains secteurs (automobile, matériel électronique et électroménager...) en 2022 et des goulets d'étranglement apparaissent, principalement au niveau du transport maritime (manque de conteneurs et de porte-conteneurs), entraînant une nette hausse des coûts de production.

Au global sur l'exercice (avril 2021 – mars 2022), l'indice CAC 40 est en hausse de 9,77 % (+11,63 % pour l'indice dividendes réinvestis CAC NR). L'EuroStoxx 50 et le Stoxx Europe 600 (dividendes réinvestis) gagnent respectivement 11,66 % et 6,11 %.

Dans l'indice CAC 40, le palmarès est dominé par Vivendi (+112,30 %, grâce au détachement des titres Universal Music), Capgemini (+36,82 %) et Veolia (+35,11 %). Douze valeurs sont en baisse sur la période, les plus mauvaises performances sont pour Alstom (-51,18 %), Worldline (-45,01 %) et Renault (-37,10 %).

Entraîné par la hausse des taux, les titres souverains ont connu des mouvements importants sur l'exercice. Le taux à 10 ans français est passé de -0,05 % à +0,99 % et le taux allemand de même maturité de -0,30 % à +0,55 %.

Les obligations d'entreprises s'affichent en baisse. L'indice Iboxx Euro Corporates Senior (obligations d'entreprises de 1<sup>er</sup> rang) perd 5,99 %, tandis que l'indice Iboxx Euro Corporates Subordinated (obligations remboursées après les titres Senior) est en baisse de 4,89 %. Les obligations les plus spéculatives (indice BofA Euro High Yield) baissent de 3,34 %.

Au niveau des principales devises, l'euro s'est déprécié par rapport au dollar (-5,13 %), passant de 1,17 à 1,11 sur la période.

Du côté des matières premières industrielles, nickel, cuivre, zinc, aluminium, la hausse est généralisée (entre +17 % et +108 %).

Les matières premières énergétiques progressent fortement, impactant les niveaux d'inflation précédemment évoqués. Le baril de pétrole (référence Brent Crude Oil) gagne 61,87 % à 104.65 dollars au 31 mars.

### **Performance du fonds et principaux mouvements :**

Le fonds MonFinancier Epargne affiche une performance de -2,66 % pour la part PC contre -0,50 % pour son indice de référence, l'€STR capitalisé + 0.085% . Le CAC 40 (hors dividendes) gagne 9,77 % sur la période.

Nous avons débuté l'exercice avec une exposition nette aux actions de 13 %. Cette exposition est ensuite restée stable sur l'ensemble de l'exercice.

Au cours de l'année, nous avons soldé nos positions en Bouygues et STMicroelectronics, deux titres pour lesquels nos cibles de cours avaient été atteintes. Durant l'exercice, nous avons également allégé notre position sur Total Energies qui avait enregistré une belle hausse portée par la hausse des taux et la guerre en Ukraine. A l'inverse, nous sommes rentrés sur des valeurs comme Wendel et Worldline, deux titres qui nous semblaient attractifs pour différentes raisons (Wendel qui a souffert de la crise du Covid et Worldline exposé à un secteur en forte croissance).

### **Perspectives :**

Après des performances impressionnantes l'année dernière, l'environnement macro-économique et géopolitique s'est clairement détérioré début 2022.

L'inflation qui était jugée comme temporaire en 2021 est aujourd'hui un problème bien parti pour durer. Les problèmes de logistique et d'approvisionnement rencontrés en 2021 (pénurie de composants électroniques) ont été exacerbés par le conflit russo-ukrainien. En effet, le conflit qui a d'abord créé de l'incertitude sur les marchés, avec un « sell-off » la semaine de l'invasion, a ensuite pesé sur les matières premières venant amplifier le mouvement d'inflation entamé au second semestre 2021.

Dans ce contexte, deux types de sociétés devraient surperformer le marché : celles à duration courte, appelées également « value », et celles disposant d'un important pouvoir de fixation des prix qui pourront répercuter la hausse de leurs coûts aux consommateurs.

Pour la suite, l'inflation et la guerre en Ukraine devraient continuer à dicter la tendance sur les marchés en 2022. D'ailleurs, les banques centrales, engagées à maintenir l'inflation à des niveaux soutenables, ont annoncé des hausses de taux à venir ainsi que la fin de leurs achats d'actifs et la réduction de leurs bilans. Il faudra donc surveiller comment ces diverses mesures vont impacter l'économie et la croissance dans les prochains mois.

Du côté des sociétés, les publications du 1<sup>er</sup> trimestre 2022 permettront de constater si les entreprises ont pu préserver leurs marges et si elles maintiennent leurs prévisions pour la fin d'année.

***GSD GESTION***

### **INFORMATIONS D'ORDRE REGLEMENTAIRE :**

#### **Information sur la prise en compte des critères de durabilité, notamment ESG (sociaux, environnementaux, qualité de gouvernance)**

GSD Gestion a choisi de ne pas prendre en compte dans sa stratégie d'investissement des critères de durabilité et la notion d'investissement socialement responsable (ISR) à travers la prise en compte de critères sociaux, environnementaux et la qualité de gouvernance. Le FCP est considéré comme relevant du champ d'application de l'article 6 du Règlement SFDR.

De même, ces critères de durabilité ne sont pas intégrés au suivi des risques.

Une information plus complète sur la Position de la Société de Gestion relative à la prise en compte des principes ESG et des critères de durabilité sur la page « Informations réglementaires » du site internet [www.gsdgestion.com](http://www.gsdgestion.com).

#### Taxonomie :

Les investissements sous-jacents de ce FCP ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

#### **Informations relatives aux mouvements du portefeuille**

Sur la période avril 2021 – mars 2022, une rotation des actifs équivalente à 0,17 fois l'actif net du portefeuille, après prise en compte des souscriptions/rachats, a été effectuée. En excluant le retraitement lié aux souscriptions/rachat, le taux de rotation du portefeuille est de 0,29.

#### **Informations sur les instruments financiers et placements collectifs du groupe ou pour lesquels le groupe a un intérêt particulier**

A fin mars 2022, le FCP MonFinancier Epargne est investi pour 15,04 % de son actif net dans le FCP GSD Patrimoine, fonds d'obligations européennes, géré par GSD GESTION.

#### **Information sur les frais de gestion variables**

Une commission de surperformance peut être prélevée au FCP pour un montant de 15% TTC au-delà de l'€STR capitalisé + 0.085% (part IC et PC). Au cours de l'exercice, aucune commission de surperformance n'a été prélevée.

#### **Produits dérivés de gré à gré**

Toutes les opérations sur produits dérivés ont été effectuées sur des marchés réglementés et leurs dépouillements ont eu lieu par l'intermédiaire de chambres de compensation.

#### **Techniques de gestion efficace de portefeuille - Règlement SFTR**

Cet OPC n'est pas intervenu sur des opérations soumises au Règlement UE 2015/2365 (« Règlement SFTR ») relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation, notamment prêts/emprunts de titres ou mises en pension, au cours de l'exercice et n'a donc pas d'informations à communiquer aux investisseurs à ce titre.

#### **Swing pricing**

Aucune disposition relative au swing pricing ou aux droits ajustables n'est applicable.

#### **Financement de la recherche**

Les frais liés à la recherche, conformément aux dispositions du règlement général de l'AMF, peuvent être facturés à l'OPCVM, lorsque ces frais ne sont pas payés à partir des ressources propres de la société de gestion.

### **Fiscalité française : Eligibilité à l'abattement relatif aux plus-values - Eligibilité au PEA et au PEA-PME**

Le fonds ne distribue aucun revenu.

Au regard de la fiscalité française, le fonds est éligible :

- au bénéfice de l'abattement pour durée de détention applicable aux plus-values de cession,
- au PEA.

Au regard de la fiscalité française, le fonds n'est pas éligible :

- au PEA-PME.

### **Changements substantiels**

Le FCP MonFinancier Epargne n'a fait l'objet d'aucun changement substantiel au cours de l'exercice.



## **Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)**

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

# RAPPORT COMPTABLE AU 31/03/2022

## **MONFINANCIER EPARGNE**

# INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

## **Commission de mouvement et frais d'intermédiation**

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu à l'article 314-82 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est disponible sur le site internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

## **Politique du gestionnaire en matière de droit de vote**

Conformément aux articles 314-100 à 314-102 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

## **Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties**

GSD GESTION dispose d'une procédure d'évaluation des intermédiaires de bourse et politique d'exécution des ordres.

Les critères d'évaluation ont été définis de la manière suivante :

- Qualité d'exécution : rapidité, compréhension des ordres ;
- Valeur ajoutée : recherche actions et taux, conseils valeurs,
- Relation de confiance : autonomie de l'exécution d'ordres (quantité, cours, ordres liés...) dans le respect des instructions et fréquence des réponses, solidité financière et notoriété,
- Qualité du back-office : rapidité de l'envoi des lignes et conformité des dépouillements,
- Tarification : maximum 0,25% si recherche et 0,12% sans recherche, barème équitable compte tenu des services rendus,
- Respect de la réglementation : horodatage, qualité des réponses, politique de best execution.

Chaque critère est assorti d'une appréciation qualitative affectée d'une note : Insuffisant (0), passable (1), moyen (3) et excellent (5).

La note globale sur tous les critères, éventuellement après pondérations des critères décidées par le Comité, doit être supérieure ou égale à 20 pour sélectionner ou maintenir dans la liste un intermédiaire. Une note 0 pour l'un des critères est éliminatoire.

L'évaluation est révisée chaque année.

Enfin, les intermédiaires doivent communiquer à la société de gestion leur politique de meilleure exécution (best execution).

La société de gestion n'est pas soumise à l'obligation d'élaborer un compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation.

## **Information relative aux modalités de calcul du risque global**

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

## Information sur la rémunération

GSD GESTION, société de gestion du FCP, a mis en place une Politique de rémunération du personnel de la Société, conforme à la Directive européenne 2014/91/UE (dite « Directive OPCVM 5 ») et à la doctrine des autorités de tutelle.

Adaptée à la taille et aux activités de la Société, cette Politique respecte les principes généraux suivants :

- Adéquation avec la stratégie de l'entreprise d'investissement, ses objectifs, ses valeurs et ses intérêts à long terme,
- Primauté de l'intérêt des porteurs de parts du FCP,
- Limitation des risques,
- Prévention des conflits d'intérêt,
- Prise en compte de critères quantitatifs et qualitatifs, par exemple : conformité aux procédures internes et aux exigences réglementaires, traitement équitable des clients, degré de satisfaction des porteurs de parts...

Des dispositions spécifiques de cette Politique s'appliquent à certaines catégories de personnes identifiées, notamment la direction générale, l'équipe de gestion et les fonctions de contrôle.

Leur rémunération variable est déterminée en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble de SGP. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères financiers que non financiers, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques. La rémunération variable du gérant peut être liée à la commission de surperformance du FCP après pondération par des éléments qualitatifs.

Au-delà d'un certain seuil, leurs rémunérations variables sont soumises à des restrictions : paiement différé sur plusieurs années, possibilité de rétention alignée sur les intérêts à long terme des FCP et de la Société, paiement d'une partie en instruments financiers...

La Société n'a pas mis en place un Comité des rémunérations.

Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel :

Sur l'exercice 2021, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variable différées et non différées) versées par la société de gestion à l'ensemble de son personnel (soit 4 personnes bénéficiaires au 31 décembre 2021) s'est élevé à 310 769 euros.

Ce montant se décompose comme suit :

Montant total des rémunérations fixes versées par la société de gestion sur l'exercice : 255 473 euros, soit 82 % du total des rémunérations versées par la société à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.

Montant total des rémunérations variables différées et non différées versées par la société de gestion sur l'exercice : 55 296 euros, 18 % du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Compte tenu de la taille de la société de gestion, la décomposition par catégorie de personnel n'est pas communiquée pour maintenir la confidentialité des rémunérations individuelles.

Par ailleurs, aucun « carried interest » n'a été versé pour l'exercice. Aucune rémunération n'a été versée par le FCP directement aux membres du personnel de la société de gestion.

### **Evènements intervenus au cours de la période**

01/04/2021 Caractéristiques de gestion : Remplacement de l'indice de comparaison EONIA, par l'€STR + 0,085%

01/04/2021 Frais : Adaptation du seuil de la commission de surperformance en conséquence

16/04/2021 Caractéristiques de gestion : Mise à jour réglementaire (SFDR)

16/04/2021 Caractéristiques de gestion : Mise à jour du profil de risque

16/04/2021 Changement de SRRI : Modification du SRRI

## BILAN ACTIF

	31/03/2022	31/03/2021
<b>Immobilisations nettes</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Dépôts et instruments financiers</b>	<b>1 109 282,73</b>	<b>1 134 680,65</b>
<b>Actions et valeurs assimilées</b>	<b>160 188,60</b>	<b>160 676,68</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	160 188,60	160 676,68
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Titres de créances</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Parts d'organismes de placement collectif</b>	<b>949 094,13</b>	<b>974 003,97</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	949 094,13	974 003,97
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
<b>Contrats financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
<b>Autres instruments financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Créances</b>	<b>132,00</b>	<b>132,00</b>
<b>Opérations de change à terme de devises</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Autres	132,00	132,00
<b>Comptes financiers</b>	<b>102 721,40</b>	<b>118 007,75</b>
<b>Liquidités</b>	<b>102 721,40</b>	<b>118 007,75</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>1 212 136,13</b>	<b>1 252 820,40</b>

## BILAN PASSIF

	31/03/2022	31/03/2021
<b>Capitaux propres</b>		
<b>Capital</b>	1 196 471,09	1 231 202,62
<b>Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)</b>	0,00	0,00
<b>Report à nouveau (a)</b>	0,00	0,00
<b>Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)</b>	29 272,74	40 270,63
<b>Résultat de l'exercice (a, b)</b>	-14 006,38	-21 717,18
<b>Total des capitaux propres</b>	1 211 737,45	1 249 756,07
<i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>		
<b>Instruments financiers</b>	0,00	2 722,00
<b>Opérations de cession sur instruments financiers</b>	0,00	0,00
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
<b>Contrats financiers</b>	0,00	2 722,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	2 722,00
Autres opérations	0,00	0,00
<b>Dettes</b>	398,68	342,33
<b>Opérations de change à terme de devises</b>	0,00	0,00
<b>Autres</b>	398,68	342,33
<b>Comptes financiers</b>	0,00	0,00
<b>Concours bancaires courants</b>	0,00	0,00
<b>Emprunts</b>	0,00	0,00
<b>Total du passif</b>	1 212 136,13	1 252 820,40

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## HORS-BILAN

	31/03/2022	31/03/2021
<b>Opérations de couverture</b>		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Options		
Indices		
PXAXJ1C00015 PXA/0421/CALL/6,100. INDICE CAC 40	0,00	0,00
Total Indices	0,00	0,00
Total Options	0,00	0,00
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
<b>Total Opérations de couverture</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Autres opérations</b>		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Options		
Indices		
PXAXJ1C00015 PXA/0421/CALL/6,100. INDICE CAC 40	0,00	139 690,00
Total Indices	0,00	139 690,00
Total Options	0,00	139 690,00
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	139 690,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
<b>Total Autres opérations</b>	<b>0,00</b>	<b>139 690,00</b>



## COMPTE DE RESULTAT

	31/03/2022	31/03/2021
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	11 119,88	2 377,20
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
<b>TOTAL (I)</b>	<b>11 119,88</b>	<b>2 377,20</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	445,68	388,14
Autres charges financières	0,00	0,00
<b>TOTAL (II)</b>	<b>445,68</b>	<b>388,14</b>
<b>Résultat sur opérations financières (I - II)</b>	<b>10 674,20</b>	<b>1 989,06</b>
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	24 482,80	22 676,07
<b>Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)</b>	<b>-13 808,60</b>	<b>-20 687,01</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-197,78	-1 030,17
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
<b>Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)</b>	<b>-14 006,38</b>	<b>-21 717,18</b>

# REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

Covid-19 et incidence sur les comptes annuels :

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

## **Comptabilisation des revenus**

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

## **Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille**

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

## **Affectation des sommes distribuables**

Part PC :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part IC :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

## **Frais de gestion et de fonctionnement**

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

**Frais de gestion fixes (taux maximum)**

		Frais de gestion fixes	Assiette
PC	FR0011136100	2 % TTC maximum	Actif net
IC	FR0010843946	1,5 % TTC maximum	Actif net

**Frais de gestion indirects (sur OPC)**

		Frais de gestion indirects
PC	FR0011136100	1% T.T.C. maximum de l'actif net
IC	FR0010843946	1% T.T.C. maximum de l'actif net

**Commission de surperformance****Part FR0011136100 PC**

15% TTC au-delà de l'€STR capitalisé + 0,085%

Assiette : actif net

Calculée selon la méthode indiquée, elle sera prélevée à chaque valeur liquidative et perçue par la société de gestion à la fin de l'exercice comptable du fonds.

Le supplément de performance auquel s'applique le taux de 15% TTC représente la différence entre l'actif du FCP avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale à celle de l'indicateur (l'€STR capitalisé + 0,085%) sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que le FCP.

La période de référence sur laquelle la commission de surperformance se calcule est l'exercice du FCP. En cas de rachat, une quote-part de la provision pour frais de gestion variables sur l'encours, constatée comptablement lors de la dernière valorisation, est prélevée et acquise au gérant, au prorata du nombre de parts rachetées.

Le mode de calcul de la commission de surperformance est tenu à la disposition des porteurs.

Principe du « High water mark »

Aucune commission variable n'est provisionnée ni versée en fin d'année tant que la valorisation de la part du FCP n'a pas dépassé le niveau de valorisation sur lequel une commission variable de performance a déjà été versée

**Part FR0010843946 IC**

15% TTC au-delà de l'€STR capitalisé + 0,085%

Assiette : actif net

Calculée selon la méthode indiquée, elle sera prélevée à chaque valeur liquidative et perçue par la société de gestion à la fin de l'exercice comptable du fonds.

Le supplément de performance auquel s'applique le taux de 15% TTC représente la différence entre l'actif du FCP avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale à celle de l'indicateur (l'€STR capitalisé + 0,085%) sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que le FCP.

La période de référence sur laquelle la commission de surperformance se calcule est l'exercice du FCP. En cas de rachat, une quote-part de la provision pour frais de gestion variables sur l'encours, constatée comptablement lors de la dernière valorisation, est prélevée et acquise au gérant, au prorata du nombre de parts rachetées.

Le mode de calcul de la commission de surperformance est tenu à la disposition des porteurs.

Principe du « High water mark »

Aucune commission variable n'est provisionnée ni versée en fin d'année tant que la valorisation de la part du FCP n'a pas dépassé le niveau de valorisation sur lequel une commission variable de performance a déjà été versée.

### Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

### Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Actions, Warrants Obligations et Obligations convertibles France – Etranger Forfait 35 €TTC Max.  Titres de créances : Forfait max 55 € TTC  Souscription/Rachat sur OPC 40€ TTC Max  OPC off-shore : 150 € TTC  Marchés à Terme Futures et Options Future : Eurex et Monep : 1.50 € / lot CIC : 1 € /lot US CME-Bot en USD : 2.62 \$ / lot CIC : 0.95 \$ ttc / lot Options : 1,60 % Mini 7 € TTC CIC : 0.55 Mini 4 € ttc Autres marchés 3€/lot TTC maximum  Prélèvement sur chaque transaction		100	

## **Méthode de valorisation**

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

### **Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

### **Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

### **Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :**

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

### **Parts d'organismes de Titrisation :**

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

### **Acquisitions temporaires de titres :**

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

**Cessions temporaires de titres :**

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

**Valeurs mobilières non cotées :**

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

**Titres de créances négociables :**

- Les TCN qui, lors de l'acquisition, ont une durée de vie résiduelle de moins de trois mois, sont valorisés de manière linéaire.
- Les TCN acquis avec une durée de vie résiduelle de plus de trois mois sont valorisés :
  - à leur valeur de marché jusqu'à 3 mois et un jour avant l'échéance.
  - la différence entre la valeur de marché relevée 3 mois et 1 jour avant l'échéance et la valeur de remboursement est linéarisée sur les 3 derniers mois.
  - exceptions : les BTF et BTAN sont valorisés au prix de marché jusqu'à l'échéance.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

a) Titres ayant une durée de vie comprise entre 3 mois et 1 an :

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives : application d'une méthode actuarielle, le taux de rendement utilisé étant celui constaté chaque jour sur le marché.
- autres TCN : application d'une méthode proportionnelle, le taux de rendement utilisé étant le taux EURIBOR de durée équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

b) Titres ayant une durée de vie supérieure à 1 an :

Application d'une méthode actuarielle.

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives, le taux de rendement utilisé est celui constaté chaque jour sur le marché.
- autres TCN : le taux de rendement utilisé est le taux des BTAN de maturité équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

**Contrats à terme fermes :**

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

**Options :**

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

**Opérations d'échanges (swaps) :**

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
- L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

**Contrats de change à terme**

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

**Méthode d'évaluation des engagements hors bilan**

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

**Description des garanties reçues ou données**

**Garantie reçue :**

Néant

**Garantie donnée :**

Dans le cadre de la réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, le FCP peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces ou en titres financiers pour les transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré.

Ces garanties sont données sous forme d'espèces ou d'obligations émises ou garanties par les Etats membres de l'OCDE ou par leurs collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial.

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :

- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.
- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.
- Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne au prix du marché ou selon un modèle de pricing. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.
- Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit selon l'analyse de la société de gestion.
- Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPCVM/FIA de type monétaire), soit investies en OPCVM/FIA de type monétaire, soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit.
- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.
- Diversification : L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.
- Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.
- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.

### **Informations complémentaires**

Les coûts exceptionnels liés au recouvrement des créances pour le compte de l'OPCVM ou à une procédure pour faire valoir un droit peuvent s'ajouter aux frais récurrents facturés à ce dernier et affichés ci-dessus.

Les frais liés à la recherche conformément aux dispositions du règlement général de l'AMF peuvent être facturés à l'OPCVM, lorsque ces frais ne sont pas payés à partir des ressources

propres de la société de gestion.



## EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	31/03/2022	31/03/2021
<b>Actif net en début d'exercice</b>	<b>1 249 756,07</b>	<b>1 024 483,16</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	71 095,05	117 659,68
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-76 541,50	-37 691,97
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	31 466,63	30 443,86
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-122,11	-37 598,83
Plus-values réalisées sur contrats financiers	12 470,00	46 030,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-13 970,00	0,00
Frais de transaction	-876,89	-1 643,12
Différences de change	10,74	-11,36
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-48 513,94	149 636,46
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-19 057,86	29 456,08
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	29 456,08	-120 180,38
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	772,00	-20 864,80
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	0,00	-772,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-772,00	20 092,80
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-13 808,60	-20 687,01
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
<b>Actif net en fin d'exercice</b>	<b>1 211 737,45</b>	<b>1 249 756,07</b>

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE  
D'INSTRUMENT**

	Montant	%
<b>ACTIF</b>		
Obligations et valeurs assimilées		
<b>TOTAL Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Titres de créances		
<b>TOTAL Titres de créances</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Operations contractuelles a l'achat		
<b>TOTAL Operations contractuelles a l'achat</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>PASSIF</b>		
Cessions		
<b>TOTAL Cessions</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Operations contractuelles a la vente		
<b>TOTAL Operations contractuelles a la vente</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>HORS BILAN</b>		
Opérations de couverture		
<b>TOTAL Opérations de couverture</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Autres opérations		
<b>TOTAL Autres opérations</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

## VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>Actif</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	102 721,40	8,48	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

## VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	0-3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>Actif</b>										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	102 721,40	8,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

**VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN**

	<b>Devise 1</b>	<b>%</b>	<b>Devise 2</b>	<b>%</b>	<b>Devise 3</b>	<b>%</b>	<b>Autre(s)</b>	<b>%</b>
	<b>USD</b>	<b>USD</b>					<b>Devise(s)</b>	
<b>Actif</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres d'OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	190,08	0,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

**VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE**

	31/03/2022
Titres acquis à r��m��r��	0,00
Titres pris en pension livr��e	0,00
Titres emprunt��s	0,00

**VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE**

	31/03/2022
Instruments financiers donn��s en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers re��us en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

**INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE**

	ISIN	LIBELLE	31/03/2022
Actions			<b>0,00</b>
Obligations			<b>0,00</b>
TCN			<b>0,00</b>
OPC			<b>182 265,00</b>
	FR0007460951	GSD PATRIMOINE 3D	182 265,00
Contrats financiers			<b>0,00</b>
<b>Total des titres du groupe</b>			<b>182 265,00</b>

**TABLEAUX D’AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES**

<b>Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice</b>						
	<b>Date</b>	<b>Part</b>	<b>Montant total</b>	<b>Montant unitaire</b>	<b>Crédits d'impôt totaux</b>	<b>Crédits d'impôt unitaire</b>
<b>Total acomptes</b>			<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

<b>Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice</b>				
	<b>Date</b>	<b>Part</b>	<b>Montant total</b>	<b>Montant unitaire</b>
<b>Total acomptes</b>			<b>0</b>	<b>0</b>

<b>Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat</b>	<b>31/03/2022</b>	<b>31/03/2021</b>
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-14 006,38	-21 717,18
<b>Total</b>	<b>-14 006,38</b>	<b>-21 717,18</b>

	<b>31/03/2022</b>	<b>31/03/2021</b>
<b>C2 PART CAPI PC</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-14 006,38	-21 717,18
<b>Total</b>	<b>-14 006,38</b>	<b>-21 717,18</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
<b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>		
<b>Montant global des crédits d'impôt</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/03/2022	31/03/2021
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	29 272,74	40 270,63
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>29 272,74</b>	<b>40 270,63</b>

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/03/2022	31/03/2021
<b>C2 PART CAPI PC</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	29 272,74	40 270,63
<b>Total</b>	<b>29 272,74</b>	<b>40 270,63</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00



**TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire €	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) €	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) €	Crédit d'impôt unitaire €	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes €
29/03/2018	C2 PART CAPI PC	1 120 728,62	10 978,0209	102,08	0,00	0,00	0,00	-2,22
29/03/2019	C2 PART CAPI PC	1 271 287,93	13 170,1932	96,52	0,00	0,00	0,00	-0,81
31/03/2020	C2 PART CAPI PC	1 024 483,16	11 497,7402	89,10	0,00	0,00	0,00	-4,25
31/03/2021	C2 PART CAPI PC	1 249 756,07	12 293,0253	101,66	0,00	0,00	0,00	1,50
31/03/2022	C2 PART CAPI PC	1 211 737,45	12 243,7603	98,96	0,00	0,00	0,00	1,24

## SOUSCRIPTIONS RACHATS

	<b>En quantité</b>	<b>En montant</b>
C2 PART CAPI PC		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	714,691300	71 095,05
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-763,956300	-76 541,50
Solde net des Souscriptions / Rachats	-49,265000	-5 446,45
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	12 243,760300	

## COMMISSIONS

	<b>En montant</b>
C2 PART CAPI PC	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocedées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

## FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	31/03/2022
FR0011136100 C2 PART CAPI PC	
<b>Pourcentage de frais de gestion fixes</b>	2,00
<b>Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)</b>	24 482,80
<b>Pourcentage de frais de gestion variables</b>	0,00
<b>Commissions de surperformance (frais variables)</b>	0,00
<b>Rétrocessions de frais de gestion</b>	0,00

## CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	31/03/2022
Créances	Coupons et dividendes	132,00
<b>Total des créances</b>		<b>132,00</b>
Dettes	Frais de gestion	398,68
<b>Total des dettes</b>		<b>398,68</b>
<b>Total dettes et créances</b>		<b>-266,68</b>

## VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

### INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
<b>PORTEFEUILLE</b>	<b>1 109 282,73</b>	<b>91,54</b>
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	160 188,60	13,22
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	949 094,13	78,32
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
<b>OPERATIONS CONTRACTUELLES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
<b>CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)</b>	<b>132,00</b>	<b>0,01</b>
<b>OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)</b>	<b>-398,68</b>	<b>-0,03</b>
<b>CONTRATS FINANCIERS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
<b>BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS</b>	<b>102 721,40</b>	<b>8,48</b>
DISPONIBILITES	102 721,40	8,48
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVICES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVICES	0,00	0,00
<b>ACTIF NET</b>	<b>1 211 737,45</b>	<b>100,00</b>

**PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE**

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
<b>TOTAL Actions &amp; valeurs assimilées</b>			<b>160 188,60</b>	<b>13,22</b>
<b>TOTAL Actions &amp; valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé</b>			<b>160 188,60</b>	<b>13,22</b>
<b>TOTAL Actions &amp; valeurs ass. nég. sur un marché régl. ou ass.(sauf Warrants et Bons de Sous.)</b>			<b>160 188,60</b>	<b>13,22</b>
<b>TOTAL BELGIQUE</b>			<b>19 276,00</b>	<b>1,59</b>
BE0003735496 ORANGE BELGIUM	EUR	500	9 480,00	0,78
FR0004180537 AKKA TECHNOLOGIES	EUR	200	9 796,00	0,81
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>126 861,10</b>	<b>10,47</b>
FR0000045072 CREDIT AGRICOLE	EUR	535	5 824,01	0,48
FR0000051732 ATOS	EUR	200	4 954,00	0,41
FR0000120271 TOTALENERGIES SE	EUR	200	9 206,00	0,76
FR0000121204 WENDEL	EUR	120	11 112,00	0,92
FR0000121485 KERING	EUR	10	5 757,00	0,48
FR0000125486 VINCI	EUR	110	10 228,90	0,84
FR0000127771 VIVENDI	EUR	700	8 288,00	0,68
FR0000130577 PUBLICIS GROUPE	EUR	116	6 410,16	0,53
FR0000131906 RENAULT	EUR	250	5 968,75	0,49
FR0000133308 ORANGE	EUR	1 200	12 844,80	1,06
FR0010220475 ALSTOM REGROUPT	EUR	301	6 402,27	0,53
FR0010386334 KORIAN	EUR	403	8 438,82	0,70
FR0010411983 SCOR SE REGPT	EUR	250	7 297,50	0,60
FR0011981968 WORLDLINE	EUR	200	7 897,00	0,65
FR0012757854 SPIE	EUR	300	6 444,00	0,53
FR0013269123 RUBIS	EUR	367	9 787,89	0,81
<b>TOTAL ITALIE</b>			<b>3 001,50</b>	<b>0,25</b>
IT0003497168 TELECOM ITALIA ORD.	EUR	9 000	3 001,50	0,25
<b>TOTAL PAYS-BAS</b>			<b>11 050,00</b>	<b>0,91</b>
NL0014559478 TECHNIP ENERGIES	EUR	1 000	11 050,00	0,91
<b>TOTAL Titres d'OPC</b>			<b>949 094,13</b>	<b>78,32</b>
<b>TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE</b>			<b>949 094,13</b>	<b>78,32</b>
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>285 871,50</b>	<b>23,59</b>

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
FR0007460951 GSD PATRIMOINE FCP 3DEC	EUR	1 500	182 265,00	15,04
FR0011023910 PHILEAS L/S EUROPE I FCP 4DEC	EUR	850	103 606,50	8,55
<b>TOTAL LUXEMBOURG</b>			<b>663 222,63</b>	<b>54,73</b>
LU0616900691 EXANE PLEIADE FUND A EUR C.4D.	EUR	13	164 911,63	13,60
LU0641746143 DNCA INVES.MIURI EUR CL.I C.4D	EUR	1 000	130 690,00	10,79
LU0893376664 CIGOGNE UCITS - M&A ARBITRAGE (C1)	EUR	100	112 869,00	9,31
LU1495486885 LFIS VIS.UCITS PREMIA M EUR3D	EUR	100	95 212,00	7,86
LU1988888852 BDLCM FUNDS DURANDAL CLAS.E 4D	EUR	1 500	159 540,00	13,17



**COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON**  
(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part C2 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEWISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

*(\*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

# **MONFINANCIER EPARGNE**

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :  
GSD GESTION

37, rue de Liège  
75008 Paris

---

## **Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 mars 2022

## MONFINANCIER EPARGNE

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :  
GSD GESTION

37, rue de Liège  
75008 Paris

### Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2022

---

Aux porteurs de parts du FCP MONFINANCIER EPARGNE,

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif MONFINANCIER EPARGNE constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

##### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

## **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1 avril 2021 à la date d'émission de notre rapport.

## **Justification des appréciations**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les fonds, leurs investissements et l'évaluation des actifs et passifs correspondants. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur la gestion opérationnelle des fonds et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

## **Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 12 septembre 2022

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés

*Stéphane Collas*  
Stéphane COLLAS